

La lettre de la Pastorale Pyrénéenne



Edito

Le mot du Président

A l'heure où j'écris ces lignes, il pleut et c'est à l'image de la saison, peut-être cela aidera-t-il les bergers à quitter les estives avec moins de nostalgie, heureusement le mois de septembre a été plus clément !

En effet, la sécheresse annoncée n'a pas eu lieu dans les Pyrénées. Pluie et brouillard ont donné la vie rude aux bergers et les troupeaux se sont facilement dispersés.

Le berger n'a pas souvent la reconnaissance qu'il mérite, pourtant il a un rôle fondamental dans la conduite du troupeau, la gestion de l'herbe et le maintien du potentiel fourrager. Il reste beaucoup à faire. Trop d'estives ne sont pas gardées, la conduite dite active n'est pas toujours pratiquée (conduite par quartier, regroupement nocturne...). Ça implique de pouvoir conserver les pâtres sur le long terme. En effet, il faut acquérir des expériences pour devenir un professionnel et enfin de reconnaître son rôle de gestionnaire d'un milieu unique, fragile, riche en diversité floristique et faunistique.

Nous avons souhaité recueillir les témoignages de certains d'entre eux ainsi que d'éleveurs-bergers qui ont fait appel à la Pastorale Pyrénéenne et, plus particulièrement, au Réseau Bergers d'Appui, durant la saison.



-Photo Brice Sigé

On ne peut pas parler de pastoralisme sans parler du rôle essentiel du chien. La présence de patou dans les troupeaux en estive fait partie des moyens de protection des troupeaux les plus efficaces. Cependant, les usagers de la montagne ne le perçoivent pas tous de cette façon. Il y a encore une certaine inquiétude pour quelques randonneurs qui ne savent comment réagir, voir qui ont peur des chiens. La Pastorale Pyrénéenne a été présente sur les manifestations touristiques durant toute la saison afin de communiquer à un plus large public sur la conduite à tenir à l'abord d'un troupeau. Espérons que cela porte ses fruits. Il semble aussi important que des actions se mettent en place avec des centres de formation afin d'affiner les techniques des futurs professionnels. Plusieurs centres de formation semblent être en accord avec cela puisqu'ils ont demandé à la Pastorale Pyrénéenne d'intervenir pour communiquer sur les moyens de protection des troupeaux. Dans cette lettre, l'article technique porte sur le travail complémentaire du chien de conduite et du chien de protection. Vous trouverez également un reportage sur Alain Maridet, berger, fort d'une longue expérience dans les chiens de travail (patou et chiens de conduite).

Pour conclure, je voudrais saluer Cyprien Zaïre, parti pour d'autres aventures. Cyprien a joué un rôle moteur pendant de longues années à la Pastorale Pyrénéenne, d'abord comme technicien chien, puis comme directeur. Merci à toi Cyprien. Anne Lefébure a repris le flambeau pour prolonger la mission de vulgarisation et d'amélioration des techniques de protection des troupeaux.

Le Président,
Gilbert Guillet

La Pastorale Pyrénéenne

Siège Social

Directrice

Anne Lefébure 06 79 47 86 88 ou 05 61 89 28 50
a.lefebure@pastoralepyreneenne.fr

Secrétaire

Audrey Lustri 05 61 89 28 50
ppsiege@pastoralepyreneenne.fr

La Pastorale Pyrénéenne

94 ter, avenue François Mitterrand
31800 Saint-Gaudens
Tél. & fax : 05 61 89 28 50
ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
www.pastoralepyreneenne.fr

Pôle Chien de Protection

Animatrice

Anne Lefébure 06 79 47 86 88 ou 05 61 89 28 50
a.lefebure@pastoralepyreneenne.fr

Les Techniciens Chien de Protection

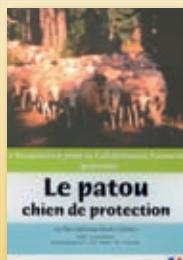
Magali Dejardin 06 72 57 51 26
Secteur Ariège & Haute-Garonne
m.dejardin@pastoralepyreneenne.fr
Brice Sigé 06 72 50 95 45
Secteur Hautes-Pyrénées & Pyrénées Atlantiques
b.sig@pastoralepyreneenne.fr
Bruno Thirion 06 88 36 92 64
Secteur Pyrénées Orientales & Aude
b.thirion@pastoralepyreneenne.fr

Réseau Bergers d'Appui

Animateur

Gérard Rolland 06 79 88 25 91 ou 05 61 89 28 50
b.milhau@pastoralepyreneenne.fr

DVD de Michel TONELLI “Le Patou, chien de protection”



Ce documentaire nous présente la méthodologie à suivre pour une bonne mise en place d'un chien de protection dans un troupeau d'ovins.

A partir d'expériences vécues par des éleveurs ou des bergers des Pyrénées, il nous montre l'efficacité du Patou, chien de protection.

Durée : environ 40 minutes

Prix : 30 Euros (30 % de remise) soit **21 Euros net**.

Frais de port : 2,30 Euros

La Pastorale Pyrénéenne
94 ter, avenue François Mitterrand
31800 Saint-Gaudens

Technique

Le chien de protection, le chien de conduite : un travail d'équipe.



Le patou est un moyen de protection des troupeaux qui a fait ses preuves. Cependant, il est important, que son travail soit facilité grâce à une garde active des bergers et de leur chien de conduite. Suite à diverses interrogations relevées sur le terrain durant cette saison, il nous a semblé intéressant d'aborder les difficultés rencontrées de temps à autres avec le travail simultané du chien de protection et du chien de conduite.

I. Le patou : un chien-mouton ?

Non !!! Le chien de protection est un chien comme les autres ! La seule différence c'est le dressage que l'humain a fait, l'imprégnation très forte aux brebis qui lui a été imposé dès son plus jeune âge. C'est grâce à cette imprégnation qu'il va être fortement attaché aux brebis par la suite.

Tous les chiens ont un fonctionnement similaire. Ce sont des animaux sociables qui existent pleinement dans un groupe hiérarchisé. Le chien de protection et le chien de conduite n'échappent pas à la règle.

Le chien de conduite a une relation étroite avec l'éleveur/berger. Les chiens de conduite sont très conditionnés et soumis, on a modelé leur naturel pour qu'ils soient efficaces.

Le chien de protection a, lui, une vie plus autonome. Il est en permanence avec le troupeau et vit à son rythme. Malgré cela, il reste un chien à part entière et doit accepter l'autorité hiérarchique de son maître.

Le référent, le maître, doit quant à lui tenir sa place de « chef de meute » et adopter les comportements adéquats.

II. Quels comportements adopter lorsque les « protecteurs » et les « conducteurs » se rencontrent ?

Lorsqu'un troupeau est sous la vigilance d'un patou, l'arrivée du chien de conduite, connu ou inconnu, met inévitablement le pa-

tou en éveil, voir provoque l'alerte par des aboiements ou le contact avec l'« intrus ». C'est une réaction normale qu'il ne faut pas sanctionner. Il est important de laisser le patou prendre la mesure du « danger » potentiel pour le troupeau. Il faut le laisser sentir le chien de conduite.

Cependant, d'autres situations peuvent se produire.

Si le chien de conduite est un chien connu du patou, la hiérarchie est établie, le patou est habitué aux mouvements du troupeau provoqués par le chien de conduite. Dans ce cas, il n'y a aucune difficulté pour l'éleveur/berger à manipuler son troupeau.

Si le chien de conduite est inconnu du patou, il faut laisser le patou aller à la rencontre, le sentir. Le chien de conduite doit, quant à lui, rester sous les ordres de son maître et ne doit donc pas réagir. Tout au plus, il va se reculer de lui-même pour signifier son statut de soumission face au patou ou se mettre spontanément sur le dos. Dans le cas d'un chien de conduite jeune ou peu respectueux des

jeune patou en apprentissage du travail.

En effet, tant que le patou n'est pas « mûr » dans son travail, il est important de limiter l'intervention des chiens de conduite. Il arrive que des patous habitués trop tôt aux chiens de conduite réagissent moins face aux chiens divagants et ce d'autant plus si on les a empêchés de travailler lors de la présence de chiens de conduite.

Il est important de faciliter le travail du patou durant sa phase d'apprentissage. Pour ce faire, il faut le laisser alerter et s'interposer face à toutes sortes de prédateurs potentiels.

Le chien de conduite de l'exploitation lui sera présenté une fois qu'il aura bien assimilé son rôle afin de préserver son efficacité.

La présentation du chien de conduite doit se faire avec la présence proche de l'éleveur/berger afin que celui-ci puisse gérer un conflit éventuel.

Comme nous l'avons vu précédemment, il est possible, avec un patou adulte, de le tenir en laisse durant le déplacement du troupeau afin que le chien de conduite puisse travailler et que le patou puisse observer la manœuvre en suivant le troupeau avec son maître.

Cela n'est possible que si la socialisation du patou à l'humain a été correctement faite.

Cette phase de manipulation du patou doit pouvoir se réaliser avec aisance.

IV. La socialisation : étape importante pour tous les chiens !

La socialisation à l'humain des chiens de conduite est une phase que beaucoup ont intégrée. En effet, le chien de conduite va être amené à suivre son maître dans de nombreux endroits, en tracteurs, en voiture, dans les diverses pâtures. C'est un chien de travail qui va partager non seulement du temps avec son maître mais en plus qui va devoir obéir à de mul-



Photo de Michel Guillemeau

bêtes, le patou peut s'interposer de manière plus dissuasive. Là encore il faut considérer cette réaction comme normale, il réagi face à une agression sur le troupeau. Le patou ne doit pas être sanctionné pour son interposition cependant, l'éleveur doit intervenir afin de gérer le conflit et affirmer son autorité.

III. Patou et chien de conduite en apprentissage...

Le patou peut être mis en laisse lorsqu'une manipulation avec un chien de conduite peu expérimenté doit avoir lieu.

Cette solution est à écarter lorsqu'on a affaire à un



Photo Brice Sigé

triples ordres lors du travail. Pour faciliter tout cela, le contact à l'humain dès le plus jeune âge est primordial.

Technique

La socialisation du patou à son importance également. Comme nous venons de le voir, le patou doit pouvoir être attrapé par son maître, mis à l'attache, en laisse ou encore manipulé pour des soins éventuels. Le chiot doit donc être manipulé, touché, par son maître de temps à autres.

Ce contact peut se faire aisément au moment du nourrissage. Le fait d'amener les croquettes attire le chiot vers l'humain et c'est un moment très positif pour le chiot.

Attention cependant, il ne faut pas d'excès de manipulations ! Le chiot doit être manipulé uniquement par l'éleveur. La manipulation doit toujours avoir lieu dans son milieu, c'est-à-dire dans le troupeau. Elle doit être répétée régulièrement mais sur peu de temps à chaque fois.

Il faut garder à l'esprit que le chien de protection doit avoir beaucoup plus d'attachement aux brebis qu'aux humains. Il ne faut donc pas le socialiser de la même manière qu'un chiot de conduite. Le patou doit simplement accepter l'autorité de son maître, la hiérarchie, et se laisser prendre en

laisse une fois adulte. On pourrait presque parler de « socialisation limitée »..

V. Comment gérer la période des chaleurs..

Voilà une question qui revient souvent. En effet, lorsqu'on possède les deux sexes, il y a une période délicate à gérer, les chaleurs. Que ce soit les chaleurs de la chienne de conduite ou celles de la chienne de protection, cela engendre des difficultés dans le travail de l'éleveur/bergers.

Pour les femelles de conduite, le problème peut être assez vite résolu en la sortant uniquement pour le travail et en mettant en laisse le patou mâle le temps de la manipulation. Cette solution est difficilement réalisable à la montagne, à moins de pouvoir l'enfermer dans la cabane.

Pour les femelles de protection, le problème reste entier. En effet, même si vous enfermez vos mâles, le risque de voir les chiens du voisinage arriver est grand. La seule solution reste encore d'enfermer

la femelle en bergerie avec un petit lot de bêtes.

Lorsqu'on a un patou mâle il arrive également qui s'éloigne de son troupeau s'il sent une femelle en chaleurs dans les environs... Dans ce cas, il y a très certainement un attachement au troupeau qui n'est pas total et c'est à corriger dès les premières échappées.

Une solution que plusieurs ont adoptée est la stérilisation des chiens de protection. Le problème est alors supprimé. Malgré tout cela ne doit pas être généralisé sous peine d'avoir un panel de chiots d'origine travail limité..

La stérilisation ou non d'un patou doit se faire en accord avec le Technicien Chien de Protection du secteur. Celui-ci ayant une vue d'ensemble de la population Pyrénéenne de Patou. Se basant sur des critères de travail et d'ascendance, il évaluera l'intérêt génétique du chien.

Anne Lefébure

et les Techniciens Chiens de Protection
de la Pastorale Pyrénéeenne



Photo Brice Sigé

Qu'est ce que la hiérarchie ?

Lorsqu'on parle de chien, le terme hiérarchie revient fréquemment. Cependant, le sens n'est pas toujours le même pour tout le monde. Pour nous, la hiérarchie est un besoin, un équilibre pour le chien. La hiérarchie rassure le subordonné. En effet, le « chef de meute » a des droits (manger en priorité, se reproduire...) mais aussi des devoirs (protection de ces congénères, survie de la meute,...). Elle se met en place de fait entre animaux de la même espèce, en l'occurrence entre les chiens. Ce n'est pas le résultat d'un dressage. La hiérarchisation inter espèce, homme/chien, pose régulièrement davantage de problème. Le chien ne se hiérarchise pas naturellement à



l'homme car nos règles de fonctionnement ne sont pas les mêmes. C'est à l'homme d'adopter des comportements et des rôles de « chef de meute canin ». Il ne faut donc pas tomber dans le cliché de l'anthropomorphisme (faire de donner des comportements humains à des animaux). Le bon chef de meute est toujours calme, posé, gère les conflits au sein de la meute, gère la prise alimentaire de ses congénères, Le maître du chien doit adopter des attitudes similaires pour obtenir une hiérarchisation de fait avec son (ses) chien (s).

Rencontre avec Alain Maridet

Maridet

Alain Maridet est berger et ancien tondeur. Ces 35 ans d'expérience tant dans les Alpes que dans les Pyrénées l'ont amenées à travailler régulièrement en présence de patou.

Nous l'avons donc rencontré sur l'estive de Formiguères où il gardait cette saison pour avoir sa vision sur le patou en estive.

Anne Lefébure : Bonjour Alain, depuis le temps que tu es berger, quel est ton avis sur l'efficacité du patou ?

Alain Maridet : Les patous je suis convaincu à 200% de leur efficacité. C'est l'un des moyens de protection le plus efficace contre toutes sortes de prédateurs. C'est une sécu-

rité pour l'éleveur. Il faut que le chien de protection ne soit pas trop familier pour que la protection du troupeau soit efficace.

AL : Des chiens pas trop familiers certes mais les médias ont relayés dans la presse des cas de touristes qui ont eu peur, voir qui ont été pincés cet été, que penses-tu de ces situations ?

AM : Les gens qui



Photo Brice Sigé

Technique

parcourent la montagne ne se comportent pas toujours de manière appropriée face aux patous et c'est dans ces cas là qu'il peut y avoir une incompréhension.

Je pense qu'il faut accentuer la communication autour du patou. Il y a déjà des panneaux pour informer de la présence de patous et expliquant qu'il faut contourner les troupeaux, sans les traverser. Seulement, malgré tout, cela arrive encore et les gens ne se rendent pas forcément compte que cela perturbe les bêtes et que donc le patou intervient en aboyant pour alerter et prévenir que la personne est trop près du troupeau.

De plus, il y a des gens qui ont peur des chiens en général. Le patou est un gros chien qui impressionne et c'est son rôle ! Il faudrait que les gens comprennent que lorsque le patou aboie il ne les agresse pas, il leur indique simplement de contourner les bêtes..

patou dans le troupeau ?

AM : Hormis l'alimentation pour moi ce n'est pas une contrainte à partir du moment où le patou est bien attaché au troupeau et mature, c'est la clef de la réussite.

AL : Comment le berger doit-il s'y prendre lorsqu'il y a des brebis qui ne sont pas habituées au patou ?

AM : Au début cela met un peu le bazar. Les brebis craignent le chien de protection. Il est important d'avoir des chiens de conduite sur lesquels on peut compter pour calmer les brebis. L'idéal est aussi d'avoir un parc de nuit assez restreint pour « forcer » une promiscuité entre les brebis et le patou. Dans ces conditions là, les brebis s'y habituent très facilement.

De toute façon, de plus en plus d'éleveurs possèdent des patous et donc le cas se présente moins qu'à une époque.

AL : Tu parles souvent d'attachement aux brebis, qu'est ce que cela signifie pour toi ?

AM : Un chien de protection qui est attaché au troupeau reste dans le troupeau et s'en éloigne que rarement en cas de perturbation ou de danger potentiel. La clef de la réussite pour moi est dans la mise en place des chiots. Le suivi des

chiots par les techniciens a un rôle primordial pour le bon fonctionnement des chiens.

Le démarrage est important comme avec un chien de conduite mais en moins compliqué ! Le dressage doit se faire en bas. En estive, les chiens doivent avoir une certaine maturité et être opérationnels.

Le choix de la portée a aussi une grande importance. Il faut choisir une lignée, un courant de sang, où les ascendants travaillent et sont efficaces.

AL : Lorsque tu gardes sur une estive où le patou ne connaît pas tes chiens de conduite comment cela se passe-t-il ?

AM : Avec les chiens de conduite, c'est comme avec le berger, il faut faire les présentations. Le patou vient voir, sentir le chien de conduite. Bien souvent le chien de conduite se soumet en se mettant sur les dos.

Il faut laisser faire, la hiérarchie s'établie et après il n'y a plus de problème.

Il m'est arrivé qu'une patou empêche mon chien de conduite de travailler. Je suis intervenu en disant au patou de retourner au troupeau et en restant proche du chien de conduite. Cela s'est passé très vite, dès que les chiens se sont hiérarchisés et que le patou n'a plus vu le chien de conduite comme un danger pour le troupeau.

AL : Il arrive fréquemment qu'il y ait plusieurs patou sur une estive. Est-ce plus compliqué à gérer pour le berger ?

AM : Cela peut poser problème car certains dominent les autres et il peut y avoir bagarre. Cela m'est arrivé cet été. Souvent la hiérarchie finit par s'établir mais il arrive qu'il faille descendre un des patous.

Le fait d'avoir plusieurs patous dans un troupeau est très intéressant car en cas de prédateur, un seul chien peut être débordé et donc pas suffisamment efficace. Je trouve qu'un patou pour 500 brebis est la limite pour une bonne efficacité. Ceci dit, cela dépend aussi de la topographie et du troupeau ! Il y a des troupeaux qui ne se tiennent pas bien ensemble. De petits lots de brebis se forment à divers endroits et dans ce cas il y a forcément des lots non protégés par le patou. Le patou ne peut être à différents endroits en même temps..

AL : Quels conseils donnerais-tu à un berger qui n'a pas de connaissance en chien de protection ?

AM : Ce qu'il faut c'est que les éleveurs propriétaires de patous de l'estive expliquent au berger les bases. Comment le renvoyer au troupeau, comment le nourrir.. Pour que tout se passe bien il faut que le patou soit d'un certain âge et avec un bon attachement aux bêtes. Cela est valable même avec un berger qui a une expérience du patou en estive !

AL : Merci Alain et bonne continuation !



AL : Pour toi quel est le rôle du berger dans ces cas là ?

AM : Lorsqu'il y a un patou dans le troupeau, le berger doit être présent et garder de manière active. Le berger n'est pas là pour dresser le patou en montagne mais il doit savoir rappeler le chien au troupeau si cela s'avère nécessaire.

AL : Comment doit se comporter le berger avec les patous en estive ?

AM : S'il ne connaît pas le patou, il doit, dès le début de saison, créer une relation avec le patou, il faut se présenter. La relation doit être essentiellement verbale, parler au chien, pour instaurer un climat de confiance et ne pas rentrer en « conflit » avec lui. Ce doit être un partenaire de travail avant tout !

Le berger doit nourrir le chien chaque jour et l'abreuve. Cela semble évident mais il faut donc penser le matin à prendre la ration de croquettes dans le sac à dos et donc porter un peu plus de poids.. Il m'est arrivé de ne pas pouvoir apporter de l'eau pendant une journée, à ce moment là le lendemain il faut soit en amener, soit amener le troupeau à un point d'eau. Dans ces conditions le patou ne quitte pas le troupeau, ni pour chasser, ni pour aller à la source.

AL : Il y a donc des contraintes à avoir un



Photo Brice Sigé

Pastoralisme

La saison d'estive 2011 : point sur le Réseau des Bergers d'Appui

Cette année le réseau bergers d'appui (RBA) a été renforcé avec la création d'un poste supplémentaire en prévision de la réintroduction d'un ours dans les Pyrénées Atlantiques (qui n'a finalement pas eu lieu). L'équipe constituée de 7 bergers d'appui a été remaniée. 2 personnes ont quitté leur poste et 3 nouvelles personnes ont été recrutées. C'est Blandine Milhau, la coordinatrice qui s'est chargée de la gestion de l'équipe et de l'organisation du travail jusqu'à son départ en formation fin août. Un berger d'appui a pris le relais pour finir la saison.

Rappel sur les missions du RBA :

Les missions exécutées par le RBA ont pour objectifs d'aider, par un appui technique ponctuel, les bergers et les éleveurs confrontés à des difficultés liées à la présence de grands prédateurs. Ainsi que d'essayer à améliorer sur le terrain, les mesures préventives mises en place pour la protection des troupeaux.



3 grands types d'interventions du RBA :

• **L'appui technique** : C'est la mission qui représente la part la plus importante du travail de terrain avec 57% du temps. La saison 2011 a été particulièrement éprouvante pour les bergers en estive jusqu'à fin juillet, à cause du mauvais temps. Les nombreux jours de brume ont rendu difficile la garde des troupeaux. Le froid et l'humidité ont eu des incidences sur l'état sanitaire des bêtes, entraînant une augmentation des soins et plus de mortalité. Le RBA a été sollicité par les bergers et/ou les responsables d'estives pour effectuer ponctuellement les appuis techniques suivants :

Aide à la garde des troupeaux. Souvent cela fait suite à une prédateur, dans ce cas le berger permanent doit se libérer pour accompagner l'expert.

Recherche de bêtes dispersées, suite à une attaque ou au mauvais temps.

Trier les troupeaux mélangés avec l'estive voisine et rapatriement des bêtes, souvent dû au mauvais temps.

Aide au montage et démontage de parc de nuit électrifié. L'objectif de cette action est de « tester » la mise en parc du troupeau, le choix du lieu, le matériel en vue de mettre en place un parc permanent. La mise en place des parcs par le RBA peut être réalisée suite à une prédateur mais l'objectif est plutôt la prévention.



Ces missions ont été en diminution en 2011, représentant 13,30% des missions contre 20% en 2010. Ce résultat positif s'explique par l'augmentation du nombre de chiens de protection sur les estives, grâce au travail intensif des Techniciens Chien de Protection de la Pastorale Pyrénéenne.

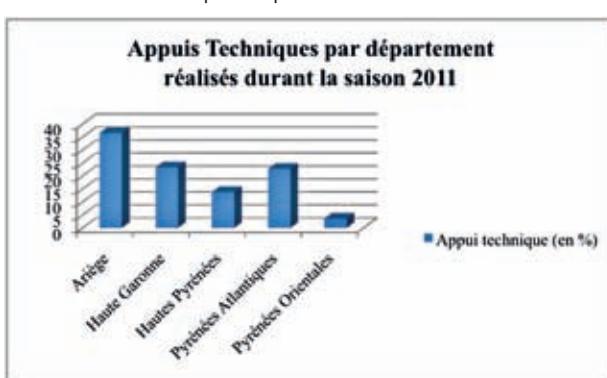
Ces surveillances nocturnes permettent d'évaluer les problèmes, mais ne sont pas une garantie contre la prédateur, elles ne doivent avoir lieu que dans des circonstances exceptionnelles. En effet, une surveillance de nuit ne peut être efficace que dans la mesure où le troupeau est regroupé le soir. S'il y a des lots épars, le berger d'appui ne peut garantir leur surveillance.

• **Les visites d'estives** : Elles ont représenté 29,70% du travail de terrain, elles ont lieu en priorité en début de saison ou en cours de saison quand la situation est calme, essentiellement sur les estives ou les bergers sont nouveaux et dans les secteurs méconnus comme les Pyrénées Atlantiques ou nous avons commencé à nous faire connaître l'année dernière. Ces visites sont parfois mal perçues, ce ne sont pourtant pas des visites d'agrément. Il s'agit de diffuser de l'information sur les mesures de protection et d'expliquer en quoi consistent nos missions et de donner les contacts utiles en cas d'urgence. A cette occasion nous prenons note des particularités de l'estive (cheptel, topographie,...) et nous les cartographions. Puis si possible, nous faisons une reconnaissance sur le terrain avec le berger. Tout ceci ayant pour objectif d'être le plus efficace possible lors de nos missions en urgence.

L'équipe du RBA

Au niveau de l'équipe, pas de problème majeur, toutefois un berger d'appui a eu un accident de la vie privée et a été en arrêt de travail pendant plus d'un mois. Les 3 nouveaux bergers d'appui se sont très bien intégrés dans l'équipe et se sont rapidement adaptés au rythme variable et imprévisible des missions de terrain. Fin août l'animatrice du RBA est partie en formation pour une longue durée. C'est un des bergers d'appui, moi même, qui a pris le relais et effectué son remplacement. Grâce à la bonne volonté de chacun, nous avons pu malgré cela, répondre à la demande et effectuer correctement nos missions.

La saison d'estive s'est maintenant achevée pour la majorité des éleveurs et bergers. Pour le RBA arrive maintenant le temps des bilans et des perspectives pour la prochaine saison !



Nous constatons que dans les Pyrénées Atlantiques, les appuis techniques ont fait un bond, passant de 3,9% en 2010, à 22,75% en 2011. En effet, suite aux visites du RBA et du travail du Technicien Chien de Protection du secteur, les éleveurs et les bergers ont eu connaissance de la Pastorale Pyrénéenne et de ses actions. Ils ont donc d'avantage fait appel au RBA.

• **Les surveillances nocturnes** : Le RBA est intervenu ponctuellement en préventif, face à un risque de prédateur ou bien pour éviter une récidive lorsqu'il y a eu une attaque.

Gérard Rolland

Animateur RBA

A la Pastorale Pyrénéenne

Reportage

Rencontre avec un éleveur berger



Photo Arnaud Leblanc estive de Narbèze, quartier Nord Ouest

Le Réseau des Berger d'Appui est intervenu en vallée d'Aspe où un éleveur-berger a eu besoin d'aides ponctuelles. Echanges avec Yann Fadoronko, 28 ans, de l'estive de Narbèze :

Arnaud Leblanc : Quel est ton parcours ?

Yann Fadoronko : L'élevage laitier, c'est ma passion depuis tout gamin. J'ai donc passé le BEPA et le Bac pro par alternance (6 ans). Pendant 3 ans, j'ai travaillé comme salarié dans des fermes des Pyrénées-Atlantiques et du Gers pour le Service de Remplacement. Puis, en mai 2008, je me suis installé (sans aide) sur la propriété familiale. J'ai commencé alors un atelier de porc Gascon avec quand même 50 chèvres pyrénéennes, 100 brebis solognotes et 5 vaches béarnaises (tout en production viande) sur des terres mises à disposition, en attendant un meilleur foncier pour faire du lait et être berger transhumant.

Mais j'ai eu quelques déboires. D'abord, la mise en place a été compliquée (précarité financière, précarité de l'infrastructure pas fonctionnelle) et ensuite le tunnel des porcs Gascons a été détruit par la tempête de 2009.

D'où début 2010, je décide de quitter Arthez du Béarn pour m'installer en vallée d'Aspe à Aydius sur du terrain communal en zone intermédiaire (80 ha) avec un bâtiment (stabulation libre pour vaches) à réaménager. L'installation Jeune Agriculteur a lieu en décembre 2010 avec le même cheptel et j'achète 145 basco-béarnaises pour mettre en place le projet laitier.

A.L. : C'est ta première estive comme gardien-éleveur. Peux-tu la décrire ?

Y. F. : D'abord, j'ai l'expérience des estives laitières en tant que salarié.

L'unité pastorale de Narbèze est composée d'une montagne basse (Sargin : zone intermédiaire de 900m à 1400m) et d'une estive : un grand cirque orienté SO avec beaucoup d'arreccs (ravins où coule un torrent) et un quartier NE derrière les crêtes. Au total, 600 ha de 1500m à 2100m.

La cabane, rénovée en 1997, est équipée d'une pièce de transformation fromagère et d'un saloir.

Il y a 5 troupeaux différents : 4 d'éleveurs de

basco-béarnaises du Groupement Pastoral venant d'Aspe et de Soule et 1 de Manechs. En tout 750 bêtes menées en 3 lots : 2 de laitières et les Manechs.

A.L. : Pourquoi trois lots ?

Y. F. : Il y a donc le troupeau de 230 Manechs taries "gardé en libre" sur un quartier. Un lot de laitière (140 têtes) est mené et parqué à part. En effet, il appartient à la famille d'éleveurs qui gardait auparavant cette estive et depuis 39 ans, les brebis exploitent un quartier escarpé de la montagne.

A.L. : Mais cela demande beaucoup plus de travail ?

Y. F. : Nous sommes deux sur l'estive (une salariée).

Tôt le matin, un premier lot est trait et envoyé sur son quartier. A la fin de la traite du deuxième lot, l'un commence la fabrication du fromage tandis que l'autre part avec ces brebis. En fin d'après-midi, le deuxième lot est retourné vers la cabane, le premier lot doit être ramassé sur son quartier et à nouveau, la traite. Il y a deux parcs de nuit séparés à la cabane.

A.L. : Quelles sont les difficultés que tu as rencontrées ?

Y. F. : Je suis nouveau sur l'estive, je découvre : le relief, les habitudes des troupeaux, le fonctionnement en 3 lots, ...

Le climat est une difficulté aussi. Beaucoup de brouillard (les brebis bougent beaucoup, regroupement difficile), beaucoup d'humidité (d'où soins).

L'estive est isolée et la communication compliquée (radio-téléphone, portable). Il y a 2h d'accès à pied. Il faut acheminer et descendre matériel, ravitaillement et fromage par hélicoptère et muletage. De plus, étant seul sur l'exploitation, le lien avec "en bas" est compliqué (administratif, etc ...).

A.L. : ... et les atouts ?

Y. F. : Le groupement pastoral. Les autres éleveurs peuvent prêter main forte ponctuellement la montagne aussi. C'est une bonne estive laitière. De la Bruyère au réglisse/serpolet, l'herbe y est variée.

A.L. : L'estive est en zone de présence régulière d'un ours ...

Y. F. : Oui, l'environnement, les milieux variés d'ici lui conviennent. De tout temps, cet endroit a été une zone de quiétude ; certains disent même une "zone d'élevage". Régulièrement, les anciens bergers observaient une femelle et ses oursons...

A.L. : ... quels soucis as-tu pu rencontrer ?

Y. F. : Le système de gardiennage, en laitier, évite, en tout cas limite, les "effets indésirables".

Mais c'est une source d'inquiétude car si il y a du mauvais temps et qu'un petit lot n'est pas retrouvé le soir, il y a un risque !

A.L. : J'ai pu voir des Patous dans les troupeaux...

Y. F. : Il y en a toujours eu. Localement, c'est traditionnel, culturel. Un troupeau sans Patou, c'est triste !

A.L. : ... c'est suffisant pour prévenir d'éventuelles prédations ?

Y. F. : Avec les Patous et cette "conduite obligatoire" lorsque l'on trait, il est difficile de faire mieux.

A.L. : Tu as fait appel au Réseau de Bergers d'Appui, comment en as-tu eu connaissance ?

Y. F. : Suite à une blessure au genou, j'ai eu une prédateur sur une brebis. Les gardes du Parc National qui sont venus faire l'expertise et un éleveur du Groupement Pastoral connaissaient le RBA.

Ce n'est pas évident quand on est berger, de faire appel à une aide extérieure mais étant blessé, les brebis bougeant beaucoup et étant responsable des troupeaux, l'estive devait continuer à fonctionner.

A.L. : Quelle attente en avais-tu ?

Y. F. : Celle d'être soutenu pour maintenir l'activité normale, donc essentiellement la recherche de bêtes isolées.

A.L. : Tu es satisfait ?

Y. F. : Oui. Déjà, au niveau de la disponibilité et de la réactivité. Le lendemain de ma demande, un berger arrivait. Ensuite au niveau relationnel avec les personnes qui sont intervenues. Et surtout au niveau du rôle attendu. Le travail était fait ... et bien.



Photo Arnaud Leblanc La traite à l'estive de Narbèze

A.L. : La saison s'achève, quel bilan fais-tu et quelles perspectives as-tu pour l'année prochaine ?

Y. F. : C'était une année au climat difficile. L'estive est particulière et à la moindre hésitation, ça ne pardonne pas. Mais je remonterai. Cette estive me plaît, ce côté isolé, sauvage, ... J'ai appris à connaître l'estive et les brebis, je maîtrise bien mieux tout ça.

Je sais aussi que toutes les aides extérieures sont importantes (les portages, l'équipement prêté par l'IPHB, le radiotéléphone du FIEP, les aides ponctuelles des Bergers d'Appui, ...) pour l'éleveur-berger car on ne peut pas tout faire.

Arnaud Leblanc

Berger d'appui
à la Pastorale Pyrénéeenne

Reportage

Histoire d'éleveurs

Anne ROLAND et Joseph PAROIX sont éleveurs de 200 brebis laitières de race basco-béarnaise en vallée d'Ossau. Elise Thébault, bergère d'appui de la Pastorale Pyrénéenne, est allée les rencontrer à la cabane de Cap de Pount à Bious -Artigues pour vous présenter ce reportage.



Traite à Cap de Pount Photo : Elise Thébault

Le siège de l'exploitation agricole est situé en zone montagne, plus exactement au plateau du benou. L'exploitation s'étend sur 10ha autour de la ferme. L'hiver, les brebis restent dans la bergerie de fin novembre à mars, selon les conditions climatiques.



Parc de nuit à Cap de Pount Photo : Elise Thébault

À la fin de chaque printemps les transhumances commencent, eh oui, ses éleveurs changent 3 fois de montagnes au cours de l'été.

Tout d'abord, pour la transhumance de moyenne montagne à 3 h à pied de l'exploitation, l'estive de Las Capessas au pied du pic Montagnon accueille les brebis pour 1 mois avec traite à la caisse à ciel ouvert. La cabane ne possède pas de salle de fabrication aux normes européennes, alors la bergère va fabriquer son fromage dans la cabane voisine. Cette estive est connue comme lieu de passage de l'ours entre Vallée d'Aspe et vallée d'Ossau.

Puis, le mois de juillet arrive. La longue transhumance (12 h) entre Las Capessas et la cabane de Cap de Pount à Bious- Artigues est une longue et dure étape à passer pour accéder à la haute-montagne. C'est au pied de l'Ossau qu'ils vivront pendant 3 mois, avec encore 1 mois et demi de traite à la caisse en plein air.

Quelques jours après la transhumance, un autre troupeau de 300 brebis taries de race basco-béarnaise arrive sur la montagne. C'est un troupeau qui est pris en charge par Anne et qui pâture sur le deuxième parcours que possède l'estive de Cap de Pount.

Anne a toujours embauché un salarié 1 mois et demi pour l'estive de Bious- Artigues afin de pouvoir assurer à deux le travail quotidien, garder les 2 troupeaux séparés, fabriquer les

fromages et permettre à Anne de s'occuper de ses enfants.

Mi-août, toutes les brebis sont taries, c'est presque les vacances pour la bergère.

Fin septembre, le troupeau redescend jusqu'au plateau du Benou, et il passera un mois sur l'estive de Comgles, non loin de l'exploitation. Depuis 12 ans, Anne et Joseph possédaient un « gentil » patou, arrivé à Cap de Pount par hasard, passant ses nuits aux brebis et la journée à la cabane. Anne est la seule bergère du plateau de Bious à vendre son fromage à la cabane et ce patou avait un bon comportement avec les randonneurs qui venaient acheter du fromage. Malheureusement, en début d'été, le chien est mort...Anne et Joseph ne souhaitent pas reprendre de patou pour le moment.

« De ce fait, plus aucune mesure de protection du troupeau n'est en place... et comme un cheveu sur la soupe, une visite de prospection de la pastorale pyrénéenne sur l'estive de Las Capessas va changer la donne. » dixit Anne Roland

Je suis bergère d'appui à la pastorale pyrénéenne.

Peu d'attaques d'ours début juin alors l'association, via les bergers d'appui, décide d'aller à la rencontre des bergères et des bergers pour présenter les différentes actions de l'association.

Prévenue de ma visite, Anne était occupée à faire le fromage. Je présente l'association, les techniciens chiens, les bergers d'appui et les différentes mesures de protection des troupeaux.

Pour le patou, ils étaient résignés, et le parc de nuit alors ?

Anne venait de faire un parc de nuit pour les brebis à côté de la cabane, un petit parc provisoire comme elle le dit...car au fil du temps, depuis plus de 10 ans, les brebis n'étaient plus parquées, elles partaient dormir sur le pic Montagnon et tous les ans, de plus en plus loin, de plus en plus haut. Outre la charge de travail supplémentaire tous les matins pour aller chercher les brebis sur le pic avant la traite, c'était aussi une inquiétude constante de savoir les brebis seules sur ce pic la nuit.

A Cap de Pount, non plus il n'y a pas de parc. Et là, les mêmes angoisses avec en plus, des problèmes de voisinage avec les brebis qui pacagent la nuit jusqu'à finir chez le voisin. Bious- Artigues est aussi un espace emprunté par l'ours. Anne nous confie perdre tous les ans 1 à 2 brebis de mort inexplicable et sans jamais retrouver de cadavres et cela depuis des années. Aucun constat d'attaque d'ours n'a été réalisé sur ce troupeau.

Au fil de la discussion, Anne est intéressée pour tester un parc de nuit à Bious, le quartier d'été. Peut-être que les deux troupeaux pourraient dormir dedans. Le parc de nuit sera équipé d'une batterie avec panneau solaire, d'une clôture mobile 4 fils et de 2 portes en piquets bois avec des poignées tendeurs.

La pastorale assure l'organisation du montage et du démontage du parc, ce qui rassure Anne, ne voulant pas se préoccuper de cela car elle avait déjà un emploi du temps chargé.

Le jour de la transhumance arrive. Je suis chargée de monter le parc avec tout l'équipement.

L'emplacement du parc est défini avec Anne et Joseph. Le montage se fait. Les brebis ont dormi dedans le premier soir. Dernière retouche le lendemain matin, et je quitte Cap de Pount. La mise en place d'un parc de nuit, outre le montage et le démontage, demande une charge de travail supplémentaire mais temporaire, le temps que les brebis prennent l'habitude d'y rentrer, environ 1 semaine.

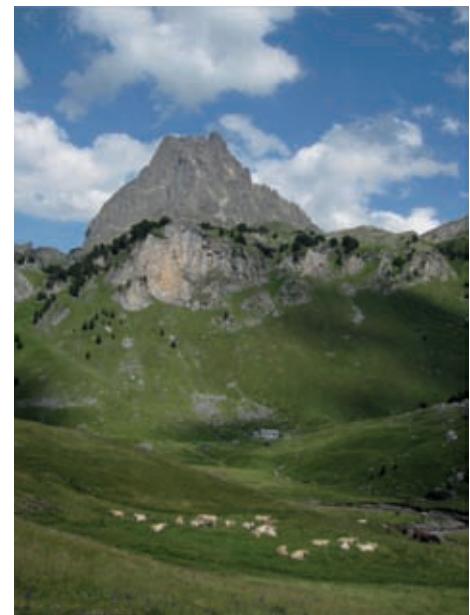
2 semaines plus tard, je suis remontée pour faire un appui technique...Le mauvais temps perdurait, Anne a du descendre, je vais aider la bergère salariée à garder les brebis.

Le parc est utilisé tous les jours, les brebis d'Anne y rentrent seules maintenant, après plus de 15 jours d'utilisation. Les brebis en garde dorment à l'extérieur du parc car après 2 essais de mélange de troupeau dans le parc de nuit, le triage des brebis à traire était trop compliqué le matin.

En conclusion :

Anne et Joseph ne prévoient pas de refaire un été sans parc de nuit.

Ils sont contents d'avoir fait l'expérience mais aussi très contents du résultat, les brebis



Cabane et estive à Cap de Pount Photo : Elise Thébault

rentrent seules dans le parc, elles ne partent plus la nuit à leurs risques et périls, pacagent mieux la journée et la bergère est plus sereine. C'est une belle rencontre comme on en fait beaucoup au cours de nos visites ou appuis techniques.

Au printemps, ils rempliront, dans le dossier d'aide au gardiennage, la page réservée aux subventions d'achat de matériel pour un parc de nuit, et de plus Anne est en mesure de savoir de quel type de clôture elle a besoin.

Il faudra prévoir une séparation au milieu du parc, pour isoler les deux troupeaux.

Anne et Joseph m'ont aussi demandé : Quand pourra-t-on faire des remplacements ? Et en cas d'accidents, existe-t-il un service ? Plusieurs bergers m'ont posé la même question...

Elise Thébault

Bergère d'appui

A la Pastorale Pyrénéenne

Conférence

Rencontre nationale de l'Association Française du Pastoralisme

La rencontre nationale de l'AFP a eu lieu cette année dans le Lot les 14, 15 et 16 septembre. Le premier jour a été consacré à l'Assemblée Générale et le séjour s'est poursuivi par diverses interventions et visites d'exploitations visant à faire découvrir les pratiques pastorales et les ressources des territoires du Lot. Ce fut un grand rassemblement d'éleveurs, de propriétaires, d'élus et de techniciens. Le Ministère de l'agriculture, l'INRA, SCOPELA et la DRAAF Midi-Pyrénées étaient représentés, tout comme chaque département des alpes, du massif-central, du sud-est, la lorraine, les milieux humides (limite Vendée-Charente). Il est à noter que la Drôme était très bien représentée. Pour les Pyrénées, seuls le 66 et le 65 ont plusieurs représentants, le 31 un seul, aucun pour les 09, 64 et 11.

Nouveau :
Des tee-shirts, gilets sans manche et autocollants à l'effigie de la Pastorale Pyrénéeenne seront bientôt visibles sur le site internet de la Pastorale

<http://www.pastoralepyreneenne.fr>

Après la présentation du contexte agricole et pastoral du département du Lot, les témoignages d'éleveurs sont venus expliciter l'Opération Lot-Célé. L'Opération Lot-Célé est un engagement collectif et technique pour la sauvegarde du territoire contre les incendies.

Leur prise de conscience date du 6 juillet 1989, où a eu lieu un grand incendie (3500 ha dévastés). Les parcours n'étaient plus utilisés, les paysages se fermaient et l'embroussaillage prenait de l'ampleur. L'incendie a entraîné plusieurs réflexions :

- Revalorisation (reconquête) des espaces embroussaillés
- Risque de fermeture du milieu
- Maîtrise du foncier en respectant le droit de la propriété privée (peu de communaux)
- Implication très forte du conseil général et des élus.

La question de la prédateur a été abordée mais

le besoin en chiens de protection ne se fait pas sentir pour le moment (pas de grands prédateurs, ni de problème de chiens errants). Les parcours sont utilisés par des brebis vides et les agnelages se font en bergerie, il n'y a donc pas non plus de problème avec les «petits prédateurs» (corbeaux, renard...).

La visite d'exploitation chez un éleveur ovin a permis de découvrir un système d'exploitation adapté à l'environnement propre au Causses du Quercy.

Ce séjour fut riche tant dans les échanges que dans la découverte du territoire et des systèmes agricoles qui en découlent. Le 1er mars 2012, se déroulera une rencontre à Paris à l'occasion du 40ème anniversaire des lois pastorales de 1972. Rendez vous à ne pas manquer !

Dominique Berger

Eleveur et administrateur de la Pastorale Pyrénéeenne

« Guide pour l'acquisition, la mise en place et l'utilisation d'un chien de protection »



L'utilisation du chien à la protection des êtres et des biens est très ancienne. Ce guide n'a pas pour vocation de décrire l'historique du passé commun qui lie l'homme et le chien, il a pour but de décrire les différents modes de fonctionnement du chien afin d'aider les utilisateurs, de plus en plus nombreux aujourd'hui, à s'assurer d'une mise en place la plus efficace et la plus facile possible.

Prix : 5 € net, port compris.

La Pastorale Pyrénéeenne

94 Ter avenue François Mitterrand - 31800 Saint-Gaudens

Tél / Fax : 05 61 89 28 50

Courriel : ppsiege@pastoralepyreneenne.fr

Site internet : www.pastoralepyreneenne.fr



LA PASTORALE PYRENEENNE
94 ter, avenue François Mitterrand
31800 Saint-Gaudens
05 61 89 28 50
06 79 47 86 88
ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
www.pastoralepyreneenne.fr

BULLETIN D'ADHESION

Mme Melle Mr

Nom : Prénom :
Adresse :

Code Postal : Commune :
Tél : Courriel :

Eleveur Apiculteur Berger Vacher
 Autre Profession (préciser) :
 Autre Utilisateur de la Montagne (préciser) :

Première adhésion Ré-adhésion

Cotisation individuelle : 15 euros - Dons : 15 € 30 € 50 € 100 €
 Cotisation Association : 50 euros 200 € 500 € Autre

Je souhaite m'impliquer dans la vie de l'Association

Si vous ne souhaitez plus recevoir La Lettre de La Pastorale Pyrénéeenne
Veuillez nous en informer par retour de courrier

Pour toute adhésion ou don à notre association, merci de nous envoyer un chèque à l'ordre de La Pastorale Pyrénéeenne accompagné de ce bulletin complété. Vous recevrez en retour un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% de votre don/adhésion du montant de vos impôts sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.